



Fiche programme de la sortie de ski de montagne n° 12 S068
Traversée du Rocher de Grande Tempête et Mont Thabor
Les 10 et 11 Mars 2012 inclus, soit 2 jours

Accord préalable des encadrants pour l'inscription : **OUI** (mais appeler au téléphone pour prendre contact)

Nombre de participants à la sortie yc les encadrants: **8**.

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Sébastien LIAUD

E-mail: sebastien.liaud@edf.fr

Tél: 06 63 28 97 89

François JANTET

Mail : fjantet@yahoo.fr ou francois.jantet@cofely-gdfsuez.com

Tél. : 06 78 11 78 54 (pro)

2. Programme prévisionnel :

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Départ de Névache (1620 m) - Rocher de grande tempête (3002 m) - Refuge des Drayères (2180 m)	1400 m	800 m
2 ^e jour : Refuge des Drayères (2180 m) – Mont Thabor (3178 m) – col du Vallon (2645m) - Névache (1620 m)	1500 m	2000 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 1 : 25 000 – 3535 OT Névache

Topos J1 : Olizane n# 18 p 57

J2 : Olizane n# 19 p 58

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Course en traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1500 m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) Programme modulable facilement (voir ci-dessous)

3.3 Conditions d'hébergement Refuge **gardé** des Drayères (40 places)

3.4 Participation aux frais cf. « Neiges » ou le site du Club

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

40 € par nuit pour le refuge en demi-pension
10 € petit déjeuner samedi matin (optionnel)

20 € dîner du lundi soir (optionnel)
Total : 70 € environ

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Oui

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le Vendredi 9 Mars au soir ; **rendez-vous à 20h15** pour un départ au plus tard 15' après, soit à **20h30**.

Retour à Paris Porte d'Orléans le Lundi 12 Mars au matin vers 5h30.

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : crampons, frontale

5.3 Nourriture à emporter : vivres de courses pour 2 jours

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum le Mercredi avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

Ce magnifique programme est « sportif » avec de la distance et du dénivelé conséquents prévus pour les 2 jours.

Toutefois, il permet des adaptations aisées selon les conditions et le niveau du groupe.

Le 1^{er} jour, si les conditions sont réunies, la montée au Rocher de Grande Tempête peut se faire par le refuge de Ricou. Sinon, en passant par Laval, mais alors en restant plus longtemps sur la route. En cas de mauvaises conditions, montée directe au refuge possible.

Le 2nd jour, si les conditions sont bonnes à nouveau, possibilité de traverser le mont Thabor et de rejoindre Névache en remontant 400m vers le col du Vallon. Sinon, la descente peut se faire en repassant vers le refuge (Aller-Retour).